



CAPL du 15/02/2013

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

A l'issue de la réunion convoquée le 7 février dernier par la ministre de la Fonction publique sur les carrières et rémunérations dans la Fonction publique, la CGT constate que le gouvernement a fait le choix de ne pas répondre aux fortes attentes des agents.

Sur la question fondamentale de la valeur du point d'indice, la ministre a annoncé la poursuite du gel de la valeur du point. Cette décision lourde prolonge en la matière la politique du précédent gouvernement. En effet, cela signifie une nouvelle diminution du « net à payer » en bas de la fiche de paye, puisqu'au gel du point d'indice et à la hausse progressive des cotisations retraites s'ajoute dans notre ministère la non reconduction des plans de qualification antérieurs. Pour la CGT Finances Publiques, ce choix est inacceptable, car le pouvoir d'achat des agents continue d'être rogné par des mesures d'austérité cumulées les unes aux autres.

Par ailleurs, si la ministre a renouvelé ses fortes critiques concernant la journée de carence, et laissé entendre qu'une décision la concernant devrait être prochainement prise, nous l'attendons toujours.

La CGT acte positivement le dé-contingentement du 8ème échelon de la catégorie C, tout en considérant qu'il ne s'agit que d'une première mesure qui en appelle de bien plus ambitieuses en matière de revalorisation de la grille. Elle entend que, dans ce cadre, la ministre mette en œuvre sa volonté de rééquilibrer le rapport entre part indemnitaire et part indiciaire, au profit de cette dernière.

Sur la suppression de la prime de fonctions et de résultats, demandée de longue date par notre organisation et d'autres, la CGT reste interrogative et vigilante puisque la ministre a semblé tracer la perspective d'un nouveau dispositif indemnitaire restant au moins en partie fondé sur la « valeur professionnelle ».

La CGT Finances Publiques 02 maintient que l'austérité n'est pas une fatalité et que d'autres choix économiques sont possibles. Les 193 milliards de cadeaux fiscaux et d'exonérations donnés chaque année au patronat constituent pour une grande part des dépenses publiques infondées et inutiles. Il y a là largement les moyens nécessaires pour des choix de progrès pour la Fonction publique, ses agents et donc, la population. Il y a là aussi matière à favoriser le développement économique, la politique industrielle, l'aménagement harmonieux du territoire.

S'il en était besoin, les CAP locales convoquées aujourd'hui noircissent un peu plus le tableau, puisque force est de constater qu'aux problèmes financiers s'ajoutent le quasi-blocage des mutations dans le département. Sur 31 demandes B et C, seules 5 obtiennent plus ou moins satisfaction ... Certaines résidences telles SAINT QUENTIN se trouvent complètement bloquées depuis plusieurs années, ce qui oblige bien des agents à des déplacements coûteux, chronophages et risqués.

A LAON, le 15 février 2013.